

2022-0975  
2022-03-04

## **MYACIDE<sup>MD</sup> AS TECHNIQUE**

**Microbiocide**

**SOLIDE**

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

N° D'HOMOLOGATION 18880      LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : Bronopol ..... 99 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

**DANGER**



**POISON**

**PRODUIT CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**CONTENU NET**

Voir paquet

**TITULAIRE D'HOMOLOGATION**

BASF Canada Inc.  
5025 Creebank Road  
Édifice A, 2<sup>e</sup> Floor  
Mississauga, Ontario L4W 0B6

Tél: No. (289) 360-1300

MYACIDE est une marque déposée de BASF SE.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un microbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'éclaboussures sur la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'éclaboussures dans les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

## **PRÉCAUTIONS**

### **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**

Produit corrosif pour les yeux et la peau. Fatal si ingéré. Sensibilisant cutané potentiel. Ne pas avaler. Éviter d'inhaler les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter la contamination des aliments. Porter des gants de protection pour manipuler le produit.

Éloigner de :

- (a) Oxydants.
- (b) Chaleur et sources d'ignition.
- (c) Aliments et contenants de produits alimentaires.

Éviter tout contact avec les métaux.

Déversement : Balayer le produit déversé et l'évacuer immédiatement puis nettoyer la zone avec du détergent et de l'eau.

## **ÉLIMINATION**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.